

Un conseil municipal sous le regard attentif des scolaires



A l'initiative de Monsieur TCHOROWSKI, directeur de l'école élémentaire Jean de Raville, les élèves de la classe de CM1 ont assisté au conseil municipal du 1^{er} février. Les enfants étaient particulièrement intéressés par un point de l'ordre du jour qui les concernait directement, à savoir le vote d'une subvention pour leur voyage de fin d'année à AGDE.

Ces petits citoyens en herbe ont été très attentifs durant tout le conseil et au regard des questions qu'ils ont posées en fin de séance, ils ont été bien plus préoccupés par les problèmes liés au déneigement que par l'octroi de la subvention.

Cette expérience sera reconduite dans un cadre plus pédagogique : en coordination avec M. TCHOROWSKI, un élu municipal se rendra à l'école pour un petit cours d'instruction civique sur le fonctionnement des institutions républicaines et de la commune en particulier.

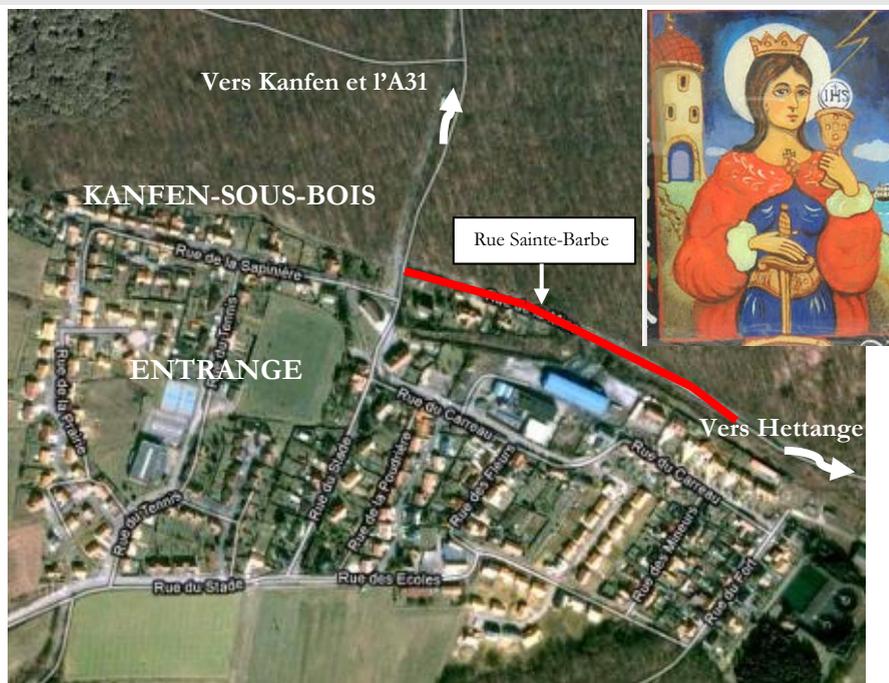
Changement de dénomination de rue à Kanfen-sous-Bois !

La commune d'Entrange a alerté Kanfen sur des confusions existantes entre la rue de la forêt située à Kanfen-sous-Bois et une rue d'Entrange portant le même nom.

Pour mettre fin à ces risques de confusions qui entraînent notamment des erreurs d'orientation de courrier ou des difficultés pour le SAMU, il a été proposé aux riverains de la rue de la forêt à Kanfen-sous-Bois de changer la dénomination de la rue.

La concertation qui a eu lieu au cours du mois de janvier 2010, a fait apparaître que les riverains proposent de dénommer cette rue « rue Sainte-Barbe » et ce compte tenu du passé historique lié à l'exploitation de la mine Charles Ferdinand dont l'entrée se trouve à proximité de cette rue.

Sainte-Barbe, rappelons-le, est entre autres la patronne des mineurs.



La zone d'aménagement concertée multi-sites

Les principes de l'aménagement de la ZAC multi-sites de notre commune découlent de la volonté de la municipalité de tisser une trame urbaine homogène autour de deux pôles constitués par le terrain des sports et le nouvel ensemble scolaire.

Les objectifs sont de planifier le développement de l'urbanisation de la frange sud de notre village et d'assurer une intégration cohérente avec les quartiers voisins.

La ZAC, dont les limites définitives ne sont pas encore arrêtées, se divise en trois ensembles.

- 1- A l'Est, une zone d'environ 3,6 hectares où seront regroupés, autour de la future salle communale, un parking de covoiturage, des cellules commerciales et des activités de loisirs.
- 2- Au centre sur une superficie de 9,5 hectares un second espace situé dans le prolongement du nouveau groupe scolaire devrait accueillir des pavillons seniors et des maisons d'habitation.
- 3- Enfin, à l'Ouest entre la rue du Keybourg et le lotissement des tilleuls, la plus petite des trois zones serait, elle aussi réservée à l'urbanisation.

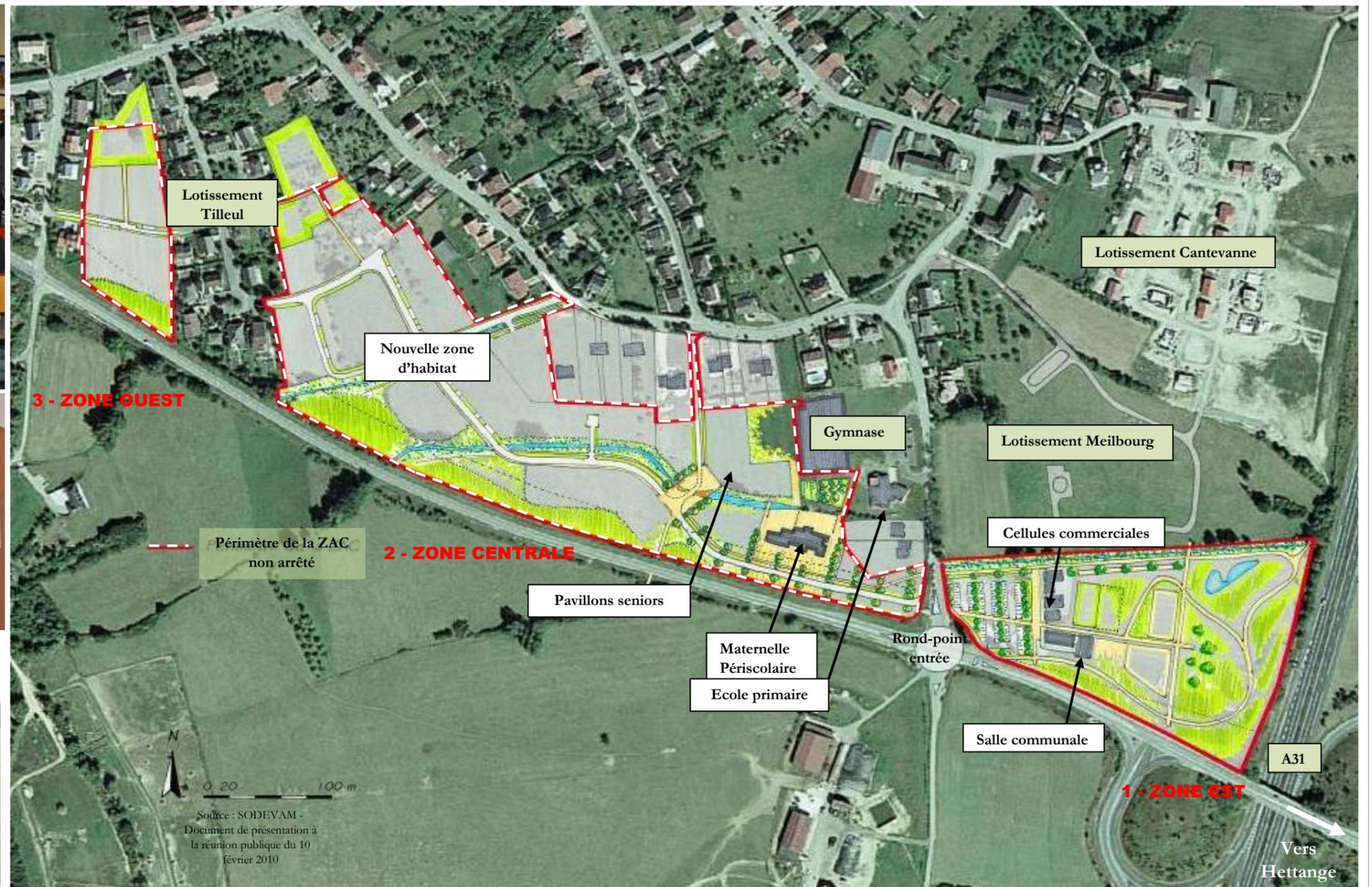
Après la présentation faite au public le 10 février 2010, le projet est disponible à la mairie afin que les administrés puissent formuler leurs remarques.



Réunion publique n°2 : présentation de la ZAC multi-sites aux habitants - 10 février 2010



Visites-terrain avec la SODEVAM et Atelier 4



Portrait : Nicole FRENTZ

Nicole est kanfenoise depuis 1977, elle y est très attachée, apprécie la campagne alentour, la forêt et les gens. Conseillère municipale sous un mandat précédent, mais trop investie dans ses nombreuses activités pour pouvoir honorer correctement son mandat, elle a préféré ne pas réitérer.

Nicole a passé son enfance à Fontoy dans la maison familiale. Sa mère était enseignante et son père boucher. Elle aime la nature et le sport.

Sport qu'elle va pratiquer intensément :

Basketteuse pendant 25 ans au club USTH à Hayange, maître nageur, cavalière, judoka, tennismen - skieuse - etc.

Mais surtout elle découvre le YOGA qui devient très vite indispensable, même vital.

Animée par sa passion elle reprend ses études, passe son CAPES et devient professeur de sport. Dès lors elle pratique le Yoga, cette discipline la comble et l'amène de plus en plus vers la recherche du « mieux être » mais surtout du « mieux vivre ». Elle concilie parfaitement sa passion avec sa vie quotidienne.

En 1989, elle part explorer les déserts (le grand sud algérien) et les pays du monde. A son retour, Nicole n'est plus tout à fait la même, le désert est, par excellence, l'endroit rêvé pour pratiquer le YOGA. L'immensité, le calme, la beauté du jour et de la nuit, la pureté, l'isolement du monde et la simplicité de la vie sans confort, lui permettent de vivre au rythme de la nature, d'être en parfaite communion avec elle. C'est sa philosophie, un art de **vivre heureux** qui tend toujours vers la recherche d'équilibre et d'harmonie.

Aujourd'hui, retraitée de l'éducation nationale, elle continue à enseigner le Yoga à l'école de l'Est (école de formation de professeurs de Yoga).

Ce n'est pas sa seule passion, elle aime aussi faire de la calligraphie (qu'elle enseigne également dans différents ateliers de la région), du chant, et surtout de la cuisine....

Pour exemple quelques recettes:

Taboulé ananas : faire gonfler la graine de taboulé avec le jus d'une boîte d'ananas-rajouter l'ananas coupé en morceaux et un blanc de poireau coupé très fin-un peu de mayonnaise-quelques œufs durs- déguster le lendemain.

Tisane de réglisse : (contre les désagréments de l'hiver-rhume.. etc.) 1 tablette de réglisse (type Z..) dans un litre d'eau - laisser bouillir jusqu'à dissolution complète - A consommer avec une cuillère de miel.

Soupe de printemps (pour se débarrasser des toxines de l'hiver) : feuilles de pissenlit + feuilles de plantain + orties + 2 pommes de terre - faire bouillir pendant quelques minutes - puis mixer.

Ces activités nombreuses et variées la mènent à un seul but : l'harmonie avec la nature.



Périscolaire : un succès à gros budget



Contact : Tél. : 03.82.56.36.87
e-mail: eclos.kanfem@live.fr

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
7h30-8h30 / 12h-13h30 / 16h-18h30

En place depuis 2004 et géré par l'association ECLoS, l'accueil périscolaire connaît un succès grandissant. Son fonctionnement nécessite un financement important.

Celui-ci est assuré par différents partenaires : la commune, la Caisse des Allocations familiales, la CCCE et les parents, lesquels ont vu leurs cotisations augmenter depuis mars 2010.

Pour information, la participation de la commune dans le budget 2010 s'élève à **37 398,32 euros**



Nous informons les couples dont la célébration des noces d'or ou de diamant approche, à se faire connaître en mairie. Merci d'avance !



A retenir



- ◆ **Dimanche 28 mars 12h30**
- ◆ **Fin avril début mai**

**REPAS DES ANCIENS
SEMAINE DE LA PHOTO**



Imprimé en 430 exemplaires par la Mairie de Kanfen

4, rue de la Mairie / 57330 KANFEN / Tél.: 03 82 50 61 10 / Fax: 03 82 50 61 68
mairie-kanfen@wanadoo.fr / ouverture : mardi-vendredi 16h-19h / jeudi 9h-12h

Ne pas jeter sur la voie publique

K